

Ainsi définie, la devinette tonale ne se confond pas avec la devinette d'esprit (nshinga) ou « énigme » et cela, aussi bien du point de vue de la présentation externe que celui de l'organisation interne. De plus, contrairement à ce qu'affirme D. Simmons, ce genre se rencontre dans d'autres régions d'Afrique (D. Simmons, op. cit. p. 123-138).

Quant à la structure de la devinette tonale, celle-ci se caractérise par la non-pertinence pour tout ce qui a trait au sens du message, par la répétition de certains mots, par l'utilisation des allitérations, par la sélection des tons qui conviennent au rythme voulu, par un parallélisme syntaxique et tonal. On connaît l'importance de tous ces procédés dans les textes de style oral. Malheureusement, la plupart des auteurs, obnubilés par la détermination du sens, n'ont pas toujours prêté attention à l'esthétique de ces textes oraux; d'où l'intérêt de cette étude qui mérite d'être lue. Notons aussi que C. Faïk-Nzuji a publié plusieurs autres études sur la littérature orale luba parmi lesquelles des travaux sur les proverbes et les énigmes.

On ne peut regretter qu'une chose : c'est que la partie consacrée à la description des devinettes tonales soit volontairement réduite. Cela, parce que « la prise de conscience de la vitesse avec laquelle le matériel oral disparaît conduit à publier dans l'immédiat le plus possible de textes avant que ceux-ci ne tombent dans l'oubli » (ici même, p. 13).

La deuxième partie de ce travail regroupe le corpus des devinettes tonales.

Un travail de ce genre n'est donc pas une œuvre purement académique. Il participe au combat culturel qui s'impose aujourd'hui.

Kaputu Cikongo.



LINGUISTIQUE

Un certain nombre d'articles de grand intérêt, portant sur des problèmes linguistiques, n'ayant pu être inclus dans notre numéro : « situation de langage et enseignement 2 », nous ouvrons dans ce numéro et dans le suivant une rubrique « linguistique » dans laquelle nous les y incluons.

le dictionnaire rwanda

Le dictionnaire de la langue rwanda, entrepris en 1964 après une phase préparatoire de quatre ans, est à présent rédigé dans une version provisoire, à laquelle la version finale devrait succéder dans trois ans. Il inclut environ 25 000 rubriques et le nombre des mots qu'il emploie dans la rédaction de celles-ci est de l'ordre de grandeur du million. Le texte est organisé de manière à combiner les caractéristiques d'un dictionnaire monolingue rwanda et celles d'un dictionnaire bilingue rwanda-français.

La langue rwanda, parlée par toute la population du Rwanda, soit presque cinq millions de personnes, a le statut de langue nationale. Elle est pratiquée en outre par d'importantes minorités au Zaïre et en Uganda. Elle porte dans la classification bantoue de Guthrie l'indice D 61 et dans celle de Ter vuren l'indice J 61, où la lettre J symbolise la zone interlacustre. Elle se désigne elle-même par le mot *ikinyarwanda*, qui se prononce [ikʲ ɪp ɑ̃g-wɑ̃ndɑ̃]. Dans le français créolisé qui s'emploie sur place, elle est souvent appelée « le kinyarwanda ».

L'écriture a été introduite au début de ce siècle avec la colonisation. Grâce à elle, les missionnaires catholiques ont progressé rapidement dans l'étude de la langue. Le R.P. Hurel a publié une grammaire en français dès 1911 et le R.P. Dufays, un dictionnaire allemand-rwanda en 1913. Pour honorables qu'ils soient, ces travaux of-

frent l'inconvénient de leur époque, à savoir la projection d'un cadre grammatical européen sur une langue à laquelle il ne convient pas. Ils ont été dans la suite repris par des Rwandais qui en ont présenté sous leur propre nom des versions plus ou moins modifiées, que certains s'efforcent aujourd'hui d'opposer comme une production « nationale » aux descriptions plus modernes. Ces manœuvres ont empêché, jusqu'il y a peu, toute adaptation de l'enseignement.

Un département de linguistique s'est ouvert en 1952 dans le cadre de l'Irsac (Institut pour la recherche scientifique en Afrique centrale), devenu en 1964, deux ans après l'indépendance, l'Inrs (Institut national de recherche scientifique). Son programme initial prévoyait la description grammaticale et l'histoire de la langue. Au fil des années, il s'est adjoint les styles littéraires et le dictionnaire. La première addition se justifiait par l'intérêt intrinsèque de la matière : elle a abouti en 1957 à la découverte du rythme quantitatif de la poésie pastorale, le seul rythme poétique régulier dont l'origine africaine soit sûre, et en 1962 à celle du rythme assonancé de la poésie dynastique, qui constitue apparemment la forme la plus élaborée d'un procédé largement attesté dans une grande partie de l'Afrique. Quant à l'inclusion du dictionnaire dans le programme de recherche, elle s'imposait pour diverses raisons, tant pratiques que scientifiques. Véhicule

de l'enseignement primaire sous la tutelle belge, le rwanda est devenu langue nationale lors de l'indépendance (1962) et doit à ce titre jouer un rôle majeur dans le développement du pays. Or, on ne dispose que du lexique du R.P. Schumacher (1954), ouvrage de bonne qualité mais d'extension très limitée. D'autre part, le Rwanda est l'une des dernières régions d'Afrique à avoir pris contact avec le monde extérieur, si bien que sa culture originale et complexe est encore suffisamment préservée pour que l'essentiel puisse en être recueilli. Enfin, les recherches scientifiques de l'Irsac et de l'Inrs fournissent au lexicographe les données indispensables sur le pays et la société.

Le rôle restreint de l'écriture dans l'usage crée toutefois un obstacle à la recherche lexicale. Bien qu'elle soit largement diffusée par l'enseignement primaire, l'écriture n'a pas engendré au Rwanda de presse quotidienne ni d'édition importante. La cause en réside tant dans ses propres déficiences, l'omission de la quantité vocalique et de la tonalité (1), que dans l'extrême pauvreté du pays. L'ensemble des textes publiés depuis l'introduction de l'écriture n'équivaut pas, et de loin, à ce qui se publie chaque jour en français. La récolte du lexique doit donc être essentiellement orale, ce qui exige la mise au point d'une méthode originale et la formation d'une équipe de spécialistes. La première tâche s'est réalisée au cours de la période préparatoire (1960-1964). La seconde par contre n'a cessé d'engendrer des difficultés. Nous avons eu la chance de découvrir, en 1952 et 1963 respectivement, deux Rwandais qui n'avaient pas fait d'études supérieures mais étaient doués d'aptitudes linguistiques exceptionnelles, T. Kamanzi et S. Bizimana. Initiés au travail à Butare même, ils ont constitué le cadre de l'équipe de recherche. Malheureusement, l'équipe n'ayant pu s'accroître, le programme a subi des retards qui s'élèvent actuellement à près de quatre ans.

La récolte des données a suivi deux voies distinctes. D'une part des vieillards choisis pour leur mémoire et

leur clairvoyance ont travaillé par introspection. Le plus brillant d'entre eux, J. Mashweko, décédé en 1975, était une sorte d'encyclopédie vivante, capable de fournir de l'information sur presque tous les traits de la société et du lexique. D'autre part, des collaborateurs plus jeunes ont parcouru le pays pour y repérer les spécialistes des différents aspects du lexique et recueillir leur savoir. Rentrés à l'Institut, ils dépouillaient leur récolte, généralement constituée par des enregistrements magnétiques, avec l'aide des vieillards susdits avant de repartir en prospection.

Les interférences de la grammaire et du lexique sont telles dans la plupart des langues bantoues que la description du second exige la connaissance préalable et détaillée de la première. Comme la grammaire rwanda, qui est l'une des plus complexes de l'Afrique et du monde, avait été étudiée de 1952 à 1960, ses difficultés étaient surmontées d'avance. C'est surtout dans le verbe que se concentrent ses possibilités combinatoires. Voici une forme qui peut en donner l'idée : **batakihawumuhingishirizanywa** « ils ne sont plus obligés de l'y cultiver ensemble pour lui ».

Les morphèmes inclus dans cette forme sont, compte tenu de quelques simplifications, les suivants :

ba	ta	ki	ha	wu	mu	hing
ils	ne	plus	y	le	lui	cultiver
ish	iriz	any		W	a	tonalité
faire	pour	ensemble		passif		si

Le rôle de la terminaison dans la conjugaison ne se prête pas à une traduction directe. La tonalité (ton haut sur le préfixe, élimination du ton haut du radical) indique que le verbe s'emploie dans une proposition subordonnée de sens conditionnel. On peut évaluer les possibilités combinatoires du mécanisme d'après les nombres suivants : dérivation exclue, les formes régulières d'un verbe conjugué sans auxiliaire se comptent par millions ; dérivation incluse, par dizaines de millions. A titre de comparaison, on notera que le grec ancien, langue indo-européenne réputée complexe, compte ses formes verbales simples par centaines et le français, par dizaines (six pour l'indicatif présent, six pour l'indicatif imparfait, etc.).

La multiplicité des combinaisons flexionnelles n'est pas en soi une

cause d'embarras pour le lexicographe, car leur régularité permet d'analyser les affixes sur lesquels elles reposent. C'est dans deux autres secteurs du langage que la grammaire crée des problèmes. De nombreux morphèmes, radical inclus, tendent à changer de forme d'après l'entourage. Ces changements, dits morphologiques (2), ont une portée telle que, dans les cas extrêmes, deux formes régulières d'un même verbe n'ont aucun phonème en commun. Le verbe « venir » par exemple, dont le radical est *-z-* (où le signe : indique l'allongement d'une voyelle entrant en contact avec lui), prend à l'infinitif la forme *kūza* et au présent perfectif la forme *nje* « je viens ». L'adjectif « long », dont le radical est *-rè* et qui pratique un redoublement, prend à la classe 1 la forme *murēmure* et à la classe 9 la forme *ndende* (avec la règle $n + r = nd$).

Le dictionnaire doit par conséquent s'organiser de manière à permettre au lecteur de repérer un radical quelconque malgré ses avatars : tout radical qui subit des modifications dans l'un quelconque de ses trois premiers sons est mentionné dans l'ordre alphabétique pour chacune des formes directement intéressées, avec renvoi à celle où la description est donnée. Le verbe « venir » par exemple, est décrit à *-z-* et mentionné à *-je* avec renvoi à *-z-*. L'adjectif « long » est décrit à *-rè* et mentionné à *-dè* avec renvoi à *-rè*. L'analyse des préfixes réguliers *ku-* (infinitif) et *n-* (la personne du singulier ou classe 9) est à la portée de l'école primaire, ou du moins le serait dans un enseignement valable.

C'est sur le plan de la dérivation que les rapports de la grammaire et du lexique créent les situations les plus délicates, car les secteurs réguliers et irréguliers s'y juxtaposent ou s'y imbriquent d'une manière souvent complexe. Un radical verbal forme, avec les suffixes illustrés par l'exemple suivant, plus de dix dérivés verbaux réguliers :

-hing-	« cultiver »
-ish-	« faire cultiver »
-ir-	« cultiver pour »

(1) Les signes diacritiques *˘* (ton bas) et *ˊ* (ton haut) qui rendent compte de ces facteurs dans le dictionnaire ne sont pas connus du public rwandais. La présence simultanée de deux signes indique une voyelle longue. Le ton bas, qui est le plus fréquent, fait l'objet d'économies dans la notation, son signe étant omis dans certaines conditions.

(2) Certains théoriciens nient la notion de morphologie, sans pour autant fournir une technique de substitution qui soit praticable en bantou.

-hĩng-ĩsh-iriz-	« faire cultiver pour »
-an-	« cultiver ensemble »
-ĩsh-any-	« faire cultiver ensemble »
-w-	« être cultivé »
-ĩsh-w-	« être obligé de cultiver »
etc.	

Le radical du verbe ou le thème de chacun de ses dérivés verbaux engendre à son tour des séries régulières de dérivés nominaux, par exemple :

classe 4	
hĩngire	« manière de cultiver »
hĩngishirize	« manière de faire cultiver »
hĩnganire	« manière de cultiver ensemble »
classe 5	
hĩnga	« (moment de la) culture »
hĩngisha	« (moment de) faire cultiver »
hĩngana	« (moment de) cultiver ensemble »

La mention systématique de pareils dérivés réguliers dans le dictionnaire allongerait celui-ci sans profit. Au lieu des 25 000 rubriques qu'il comporte actuellement, il passerait à l'ordre des millions sans apporter d'information supplémentaire, puisque la grammaire donne la forme et le sens de ces dérivés. Un dérivé de ce type n'est mentionné au dictionnaire que si son sens ou sa forme s'écarte des normes grammaticales. Il y a par contre d'autres types de dérivation, tant verbale que nominale, où les règles grammaticales coïncident avec des faits individuels qui relèvent du lexique. Par exemple le radical **-zi-**, qui est défectif comme l'indique l'astérisque, n'apparaît qu'avec les suffixes suivants, dont l'emploi est limité à un nombre limité de verbes :

* zi	-am	(donnant -zãm-)
		« être enfoui dans le sol »
	-ik-	(donnant -zĩk-)
		« enfoui dans le sol »
	-uk-	(donnant -zũk-)
		« sortir du sol, ressusciter »
	-ur-	(donnant -zũr-)
		« extraire du sol »

Dans le cas suivant, c'est le sens des dérivés qui revêt un caractère lexical :

-hĩng-	« cultiver »
-ũk	« rentrer de champ »
-ũr	« ramener des champs »

Les suffixes **-ũk-** et **-ũr-**, dits réversifs, confèrent au dérivé un sens opposé à celui du radical, avec un caractère intransitif pour le premier et transitif pour le second, mais la détermination de leur sens n'est pas évidente. On at-

tendrait « détruire la culture » ou « empêcher de cultiver » aussi bien que « ramener des champs ».

La morphologie des langues bantoues a par ailleurs des incidences sur le classement des mots. L'ordre alphabétique pur et simple donne entièrement satisfaction en français, où les mots ne subissent pas de variations grammaticales à l'initiale. En rwanda par contre, un thème nominal tel que **-rũndi** « propre au Burundi », revêt une bonne trentaine de formes qui diffèrent entre elles par l'initiale : **umurũndi**, **murũndi**, **rirũndi**, **irirũndi**, **ndũndi**, **indũndi** (avec la règle $n + r = nd$ donnée ci-dessus), etc. L'analyse des préfixes n'est pas difficile dans les verbes, où la forme de l'impératif place le radical à l'initiale du mot, mais il n'en est pas de même dans les autres types de mots. Chacun admet comme une évidence que l'ordre alphabétique appliqué au verbe se détermine à partir de l'initiale du radical, mais le classement des autres mots se prête à deux solutions distinctes : choisir conventionnellement une des formes du mot complet ou partir de l'initiale du radical, comme pour le verbe. La première solution donnerait pour l'exemple ci-dessus **murũndi** (choix de la forme la plus fréquente) et la seconde, **-rũndi**. En fait, la seconde est préférable, car elle présente l'avantage majeur de grouper la plupart des mots qui ont le même radical et de faciliter ainsi leur confrontation, dont on a fréquemment besoin pour comprendre le sens précis de chacun d'eux. Le classement partant des préfixes entraîne par contre une dispersion qui alourdit à l'infini cette confrontation, comme l'atteste l'exemple suivant :

-gab-	« régner, commander l'armée »
-á classes 1, 2	umugabá, abagabá
	« chef militaire »
-o classes 1, 10	ingabo (singulier et pluriel)
	« bouclier » ou « guerrier »

Le classement par radicaux se heurte à deux obstacles d'ordre pratique. D'une part l'enseignement, handicapé par les déficiences dont il a été question ci-dessus, n'inculque pas aux élèves la méthode d'analyse adéquate. D'autre part, l'analyse se heurte de manière généralement inconsciente, à des conceptions traditionnelles selon

lesquelles la formulation des mots exerce des effets sur le monde réel, le moindre écart formel entraînant des effets néfastes. Comme l'analyse linguistique présente effectivement les mots sous une forme non traditionnelle, elle suscite souvent des hostilités, dont certaines la soumettent à de violentes attaques en recourant à des arguments démagogiques.

Une deuxième source de difficulté tient à la variabilité lexicale, phénomène qui n'a été découvert que récemment bien qu'il soit largement attesté dans la plupart des langues bantoues. De nombreuses notions, chargées de connotations expressives, sont désignées non pas par une forme lexicale unique, mais par une gamme de formes légèrement différenciées, entre lesquelles chaque locuteur effectue librement son choix d'après les circonstances. C'est ainsi qu'en rwanda la notion d'« être imprégné d'un liquide suintant » se dit indifféremment :

-jend-, -jeng-, -jand-, -jang-
-jend-am-, -jeng-am-, -jand-am-, -jang-am-
-jwend-, -jweng-, -jwand-, -jwang-
-jwend-am-, -jweng-am-, -jwand-am-, -jwang-am-

Certaines séries de variantes lexicales dépassent la trentaine d'unités. Le lexicographe non averti cherche désespérément à relever des nuances sémantiques entre les variantes. Une fois posée la notion de variante libre, il n'y a plus qu'à organiser un système de références croisées tel qu'on l'a présenté ci-dessus pour d'autres cas.

On trouvera plus loin deux rubriques du dictionnaire choisies de manière à illustrer des aspects du lexique très différents. La première inclut une information lexicale abondante et spécifique. La seconde, par contre, bien qu'elle possède un noyau lexical relativement clair (sens A) se caractérise dans l'ensemble par une indétermination sémantique qui la rapproche d'un outil grammatical. Avant d'examiner ces deux exemples il convient de préciser la notion d'unité lexicale. L'unité fondamentale du lexique est le mot, compte tenu des règles de dérivation automatique définies plus haut. L'identification du mot sur le plan sémantique se heurte toutefois à une difficulté d'ordre général, qui tient aux chevauchements des notions

d'homonymie et de polysémie. Les divers sens du mot -gobyi 9, 10 cité ci-dessous présentent un lien sémantique évident qui ne laisse aucun doute sur l'unité lexicale malgré la polysémie : la notion d'enveloppe, de contenant, y est toujours présente. Inversement, l'absence de lien sémantique distingue clairement les mots suivants comme homonymes (3) :

I	-hör-	« venger »
II	-hör-	« payer le péage »
III	-hör-	« être détendue, en partant d'une peau »

Par contre, le cas du verbe -cí- « diviser en coupant » illustré ci-dessous est moins clair, son unité lexicale étant en quelque sorte constituée par l'indétermination sémantique dont il vient d'être question.

La locution est un second type d'unité sémantique qui prend place à côté du mot. Elle consiste en un ensemble de mots dont le sens global n'est pas entièrement déductible des sens partiels. En français, par exemple, « monter un bateau » dans le sens d'« en faire accroire » n'est pas compréhensible pour qui ne connaît que les sens isolés de « monter » et « bateau ». Pour éviter les doubles emplois, une locution rwanda est décrite avec celui de ses mots qui a le sens le plus précis (voir des exemples à -gobyi 9, 10), tandis qu'elle fait l'objet d'une simple référence dans la rubrique de ses autres mots. Le mot -cí- renvoie ainsi à 121 locutions.

L'organisation des rubriques se fait selon un plan régulier. En premier lieu, vient la mention de la forme, telle qu'elle détermine le classement alphabétique. Suivent d'autres précisions formelles, par exemple les classes d'un substantif, qui participent à son sens, et les combinaisons de morphèmes qui présentent des difficultés. C'est ainsi que pour le verbe -cí- on cite l'infinitif, dont la forme guca ne se rattache au radical que par le jeu de plusieurs règles grammaticales, et le perfectif -ciye-, dont l'écart par rapport à l'infinitif dérouté les locuteurs quand ils doivent passer à l'analyse. Viennent ensuite les sens, désignés chacun par une lettre majuscule (A, B, C, etc.).

La définition du sens est donnée d'abord en rwanda, puis en français, de manière indépendante. Les exemples rwanda, choisis tant pour illustrer le sens que pour indiquer les combinaisons syntaxiques du mot, sont suivis de leur traduction française. En troisième lieu, sont données les locutions, lesquelles, par mesure d'économie, ne sont ni commentées en rwanda, ni traduites littéralement en français, mais uniquement accompagnées de l'équivalent français. La rubrique se poursuit s'il y a lieu par la liste des renvois aux locutions décrites ailleurs et par celle des mots qui emploient le même radical. Très simple dans le cas de -gobyi 9, 10, cette dernière est longue dans le cas de -cí- et elle y pose des problèmes extrêmement complexes, beaucoup des dérivés de ce verbe servant à leur tour de base à d'autres dérivations. A défaut d'une procédure minutieuse et systématique, on ne pourrait établir avec précision les relations formelles des mots cités et l'on perdrait du même coup une part notable de l'information lexicale.

La description des sens A et C de -gobyi 9, 10 se termine par des éléments de coordination sémantique, à savoir « Syn-hëtso 9 » (renvoi à un synonyme) et « Cf -ziha 3 » (renvoi à un mot de sens comparable). Il s'agit là de l'esquisse d'une élaboration qui ne sera réalisée pleinement que dans la version finale de la rédaction. Au cours des deux dernières années, on a constitué un index sémantique où les notions incluses dans chacune des 25 000 rubriques, locutions comprises, sont coordonnées. Le contenu de cet index sera intégré dans la rédaction finale de manière à conférer à celle-ci la dimension « analogique », au sens où l'entend le dictionnaire français de Robert.

André Coupeux
Musée royal de Tervuren
(Belgique)

rubriques

GOBYI 9, 10. **A Uruhú rw intàma cg rw inyàna cg se úmwènda bahèkà mo à-bàna** « peau de portage ; peau de mouton, de veau » ou encore « pièce d'étoffe cousue servant à transporter les bébés sur le dos » ; les connotations sont équivalentes à celles qui s'attachent en français au berceau. | **Baguna — kugira ngo umugúno uzé guságasira umutwé w úmwàna** « on roule le bord de la — afin que le rebord tienne la tête de l'enfant droite » | **Loc Gúsúbiza — i mugóngo** « avoir un enfant de plus » | **Kubúlira mù** — « perdre un enfant en bas âge » | **Kumesa** — « perdre tous ses enfants » | **Kwisubiza mù** — « se faire passer pour plus jeune qu'on n'est » | **Syn -hëtso 9.**

. **B Igikórèsho gitèyè buvure bahèkà mo àbatégetsi, abakiré cg abarwàyi. Kibohèsheje inkíngi z ímigano zisobékeranye n ímigozi y isulí. Kigira uburèbure bwa m l n ígicé kulí cm 60 háfi. Gifite imikóndo itandátu cg umunani ijyá mo ímijishi ibili abahètsi babili cg bané batwará ku mutwé cg ku rutúgu. Uwó bahètse áshobora kulyàma cg kwicara** « sorte de palanquin servant à transporter des gens (autorités, riches, malades). De forme ovale, il est long de 1,50 m environ et large de 0,60 cm. Il est fait de lamelles de bambou longitudinales entrecroisées avec des lamelles transversales de -sulí 9i. Il est muni de chaque côté de 3 ou 4 anses où s'engagent deux perches que deux ou quatre porteurs posent sur la tête ou sur l'épaule. La personne transportée peut être en position couchée ou assise à même le fond ».

. **C Agahú gafubíka umwàna ulí mù nda** « placenta, délivre » | **Igihe cyóse umubyéyi atarábyàra — ntává mu rweya** « tant qu'une mère n'a pas encore expulsé le — , elle ne quitte pas le lieu des couches » | **Loc Guhamba** — « dans un rite qui accompagne l'accouchement, déposer les grains d'éleusine et les pépins de courge sur le placenta » | **Cf. -ziha 3.**

. **D Igikobokobo gifubíka umwano w ígitòki** « dernière feuille, engainante, du bananier, qui précède directement l'inflorescence.

. **E Agahúzu bapfundá mo ímàna y úrugĩmbu** « morceau d'étoffe en écorce de ficus renfermant une amulette constituée par les cendres d'une languette de graisse divinatoire qui s'est montrée favorable » | **Iyi màna y úrugĩmbu yàngĩliye akamaro, — yáyo nísàza nzàiyishyire mu yindi** « cette amulette m'a été très utile ; quand son enveloppe s'usera, je la remplacerai ».

. **F Uruhú rw ívúnja** « peau d'une chique qui est déjà développée dans la chair ».

(3) L'orthographe courante confond ces mots avec d'autres qui s'en distinguent par la tonalité.

. **G** Isambu umt yigenga hó « terrain constituant une propriété privée » Iyo utuyè mü — y undi mutumvikanye aragusenyerà « si tu t'établis dans le — de quelqu'un d'autre sans son accord, il démolit ta maison ».

. . **D** -gobyigobyi 7; -sigarangobyi 7; -zangobyi 7.

Cl- (gucá; -ciye). **A** Gutéma ikt kigatâna « séparer en coupant, sectionner » | Ubwo úyu musumali uwuciye mó kabili ntúfatanya izi mbâhó « vu que tu as — ce clou, il ne tiendra pas ces planches assemblées » | Cf. -cêbur-; -cêceberez-; -cîcibuliz-.

. **B** Kurema abt mo íbicé byinski cg se ínyamâswa mo ámachyó mênshi « séparer en plusieurs groupes » | Aba abt mu-bacé mo íbicé bibili, abagabo bajye úkwâbo n ábagore úkwâbo « divisez ces personnes en deux groupes : que les hommes aillent à part, les femmes à part ! »

. **C** Kwîrukana umt mu bâbo cg iwâbo ubutázâhagaruka cg kumúkûra mu bândi « exiler, écarter d'un groupe » | Umt uhungabanya amahóro bamuca mu gi-húgu « une personne qui sème le trouble est — du pays » | Umwâna ukúbîta sé na nyina baramúca « un enfant qui bat ses parents est — de la famille ».

. **D** Kuména igicé cyo hêjurú cy íbitêmba kilí mo úmwanda « éliminer d'un mouvement brusque la partie supérieure chargée de saletés dans un récipient à col étroit contenant du liquide ».

. **E** Kwîvangûra n ímyanda kw âmâzi imyanda ikajya kû ndîba amâzi agasigara hêjuru « en parlant d'un liquide, se clarifier, se séparer des impuretés qui se déposent au fond » | Ushâka ko âmâzi aca arayâtereke « celui qui veut que l'eau — la laisse reposer ».

. **F** Kubyâra amagomérame kw înzúki zilí mu muzinga umwé zikigabanya mo íbicé byinshi « en parlant des abeilles d'une même ruche, avoir plusieurs reines et se séparer en essaims distincts ».

. **G** Kubúza umt cg ikt kuzongera kwegêra iki n iki cg kuzongera kukigira ho uruhâre « interdire l'accès ou le contact » | Inzôka yânshiye ku matá « les coliques m'ont obligé à m'abstenir de lait » | Ikinjomá gica umt kû nshutí « le mensonge — une personne de ses amis ».

. **H** Gukûra ho íkt cyali cyârashînzwe cyârâfâshe « interdire, supprimer, annuler » | Gutéga amasunzu bârabiciye « on a — le port des huppes (coiffure) » | Repubuliká yaciye ubwâmi « la République a — la royauté ».

. **I** V. syn. -hwêr- (rendre l'âme).

. **J** Mu kubúguza, gushyîra urusoro rwâ nyuma mu cyânga « au jeu de go-dets, déposer le dernier pion dans une case vide, ce qui met fin au mouvement ».

. **K** Gutúma ikt cyâka kikagwa « faire effondrer en brûlant » | Iyô batwikishije inzu lisânsi iyica vubâ « quand on incendie une maison avec de l'essence, cette dernière en cause vite l'effondrement ».

. **L** Gutengagura aht hagahinduka umukúngugu cg ibyôndo « endommager la surface d'une aire aplanie » | Iyi mbûga yali iméze nêzá nône inká zimaze kuyica « cette aire avait belle allure; maintenant les vaches l'ont — ».

. **M** V. syn. -nyur- A (passer par) | Loc. bicé iyô byagaciye « tant pis ».

. **N** Gukúndira umt cg ikt impâmvu iyi n iyi « aimer quelqu'un ou quelque chose à cause de » | Ko únkúnda unsha iki ? Nguca inseko yâwe naho ubúndi ntúli mwizá « pourquoi m'aimes-tu ? Je t'aime pour ton sourire, sinon tu n'es pas belle ».

. **O** Gukóra ikt utéganya kukíbyaza ikindi « faire quelque chose en vue d'en tirer un profit déterminé » | Ko úmvugira nâbí uraca íbicumá ? « tu me condamnes faussement. Est-ce pour recevoir à boire ? »

. **P** Gukómôra ikt aha n âha « tenir quelque chose de; hériter de » | Uyu mwâna amahâne áyaca kuli nyina « cet enfant tient de sa mère l'agressivité ».

. **Q** Guhanîsha umt ikt, kumútegeka kugítanga yígura cg kukimusaba ho ímfâshanyo « infliger une amende, imposer une rançon ou une aide matérielle » | Út-sinzwe mu rukiko bamuca amamaranga « à celui qui perd un procès au tribunal on — une amende en argent » | Báducîye inzoga ébyili ébyili zó gutwêrera uyu musóre ugíye kurongora « on nous a demandé à chacun comme contribution deux cruches de bière pour aider ce jeune homme qui va se marier ».

. **R** Locutions. Outre les sens déjà décrits, on trouve dans les locutions ceux de « creuser, tracer, pratiquer, faire (devenir), rendre, instaurer, acquérir, se procurer, gagner; partager, etc. ».

. **Loc.** -ândâro 7; -ango 11; -ankébya 9/11; -âno 11; -ânya 4; (1).

. . **D** -cá 1/7; -câbagomé 1/11; -câbende 7; -câbîntu 1; -câbîtí 9 (2).

(1) Suivent 116 autres références à des locutions.

(2) Suivent 56 autres renvois à des mots dérivés.

présentation

Disons-le tout de suite : la conférence de Berlin (1885) a fait du kikongo une langue internationale. Elle enjambe les frontières de trois pays d'Afrique centrale (Zaïre, Congo, Angola et l'enclave du Cabinda). On ne peut plus envisager de présenter la langue kongo sans la situer dans le cadre de l'Afrique centrale. Il faut aussi la situer dans le cadre du Congo. Il est une pratique récente et curieuse qui tend à affirmer que le kikongo est la langue de la région du Pool au Congo. On réduit encore plus son aire géographique en le confondant à l'un de ses dialectes — du nom de kikongo — confiné dans un petit carré du district de Boko (région du Pool au Congo).

Point n'est besoin de ressusciter ici toute l'histoire connue des études consacrées à cette langue pour se rendre compte des limites de tels points de vue. La bantustique, voire la linguistique africaine, reconnaît son point de départ dans la grammaire kongo écrite par le Père Di Vetralla en 1659 à Rome. C'est bien les *Regulae quaedam* (1) qui sont reconnues comme la première grammaire écrite d'une langue bantu. Et depuis, les études, après le silence du XVIII^e siècle, siècle de l'esclavage intensif, se sont succédées sans interruption : aujourd'hui une vingtaine de grammaires, une dizaine de dictionnaires, sans compter les petits lexiques, sont disponibles. Chose évidemment appréciable quand on pense que des centaines de langues africaines n'ont même pas encore fait l'objet de la moindre approche descriptive.

CE QU'EST LE KIKONGO

La situation du kikongo a beaucoup varié depuis sa découverte par les Portugais. Jusqu'au partage de l'Afrique à Berlin, ce fut la langue d'un territoire aux frontières floues.

(1) Titre complet : *Regulae quaedam pro difficilimi Congensium idiomatis facilliori captu ad grammaticae normam redactae*.

Il existe une version anglaise de cette grammaire à l'Inlco, à Paris.

du kikongo

Aujourd'hui, c'est une langue internationale. C'est naturellement un statut nouveau, et sa situation dans chacun de ces pays est relativement peu connue. Ce qui est absolument certain, c'est que l'intercompréhension est générale dans l'ensemble du domaine. Les études les plus modernes autant que les plus anciennes révèlent ce fait déjà noté par Pigafetta en 1591 : « la langue des populations de l'Angola est identique à celle des gens du Congo... Les mots se prononcent différemment, sont altérés de diverses façons, quoiqu'il s'agisse d'un même idiome » (2).

La tradition scientifique, du XVIII^e siècle à nos jours, passe par-dessus les frontières coloniales et modernes de nos États indépendants d'aujourd'hui. Il reste que le kikongo sous ses diverses formes – véhiculaires et non véhiculaires – est l'une des langues les plus importantes de l'Afrique centrale, et de l'Afrique bantu.

L'observation des faits sociolinguistiques donnent à constater que les natifs d'une langue sont généralement moins nombreux que les usagers réels de cette langue. En ce qui concerne le kikongo, G. Balandier remarquait, il y a plus de vingt ans, que plus de 40 % des locuteurs du kikongo à Brazzaville n'étaient pas natifs de cette langue.

Le kikongo d'aujourd'hui se présente sous un double aspect :

- les **formes véhiculaires** : c'est essentiellement le **Kituba** des bantuis-tes qui se subdivise en munukutuba au Congo et en kileta au Zaïre. Les stations radiophoniques de Kinshasa et de Brazzaville l'appellent tantôt kikongo, tantôt munukutuba. Il s'agit de deux usages difficilement dissociables. Il faut cependant signaler qu'au Congo le kiladi, dialecte kongo, tend à devenir de plus en plus véhiculaire.
- les **formes dialectales** : c'est ici

qu'on énumère de nombreux dialectes de formation relativement récente. Chose remarquable, ils sont tous mutuellement intelligibles. Ce phénomène est naturellement renforcé par l'existence de formes véhiculaires de grande extension.

Swartenbroeckx (3) note à juste titre que le kikongo d'origine est préféré par les locuteurs à sa forme véhiculaire dont la formation est – en réalité – en cours depuis les affreuses années de construction des chemins de fer Kinshasa-Matadi et Brazzaville-Pointe-Noire.

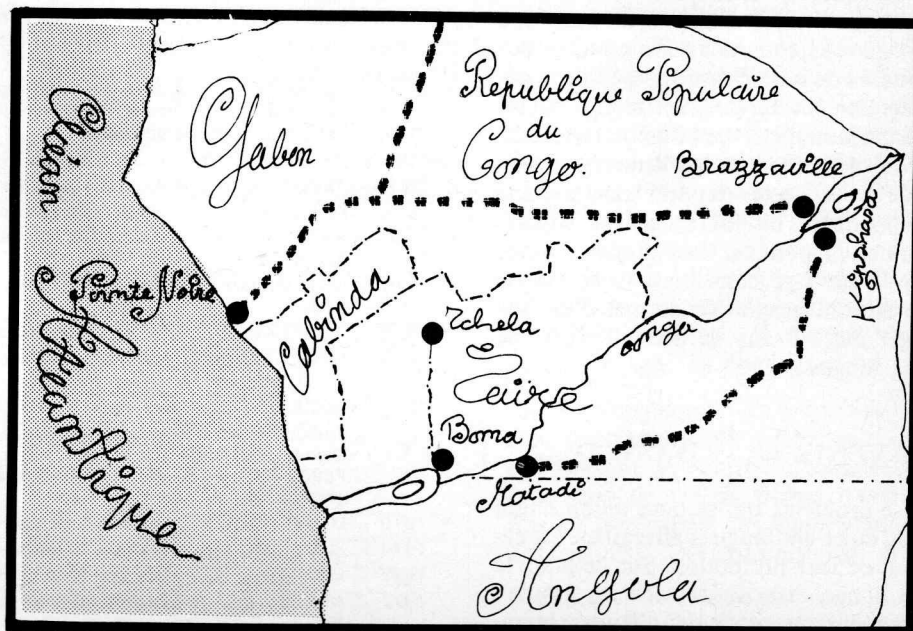
UNE LINGUISTIQUE KONGO

Le kikongo est sans nul doute l'une des langues d'Afrique dont les études remontent à plus de trois siècles. Il y a 330 ans qu'est parue à Rome la grammaire kongo de Di Vetralla. De nombreuses études se sont, depuis, succédées.

Il est établi aujourd'hui – c'est une lapalissade – que le kikongo est une langue bantu. Elle a été à la base des travaux de nombreux comparatistes. Ses premières manifestations écrites remontent certainement au XV^e ou XVI^e siècle. Mais les traces les plus certaines, après l'amateurisme et le dilettantisme des débuts, sont reconnues dans les manuels d'enseignement religieux qui étaient destinés aux « infidèles ».

En 1694, le P. Mathieu Cardozo s'aidant des prêtres et d'interprètes indigènes composa la *doctorina christiana* en kikongo-portugais, traduction d'un manuel d'instruction religieuse du Père Marc Jorge ; treize années plus tard le P. Antoine de Coucto, né à Mbanzo Kongo, écrivit un autre manuel d'instruction religieuse comportant une explication en kikongo du credo, du pater et de quelques préceptes religieux. C'est en 1645 que les Capucins aidés par l'abbé indigène Emmanuel Roboredo confectionnèrent un vocabulaire kikongo-latin-espagnol, transcrit par Georges Van Ghell en 1651. Mais dès 1648, le Père François de Rome emporta le catéchisme kongo du P. Cardozo à Rome : 1659 : Di Vetralla publia ses célèbres *Regulae*... En 1661, Antoine Marie de Mont Pradoue, revenu du Congo, fit imprimer le *Gentis Angolae Fidei mysterium* qui comportait une brève introduction à la grammaire kongo, les « observationes in legendo idiomatie Angolae ». Un grand silence s'installe ensuite jusqu'en 1776 ; cette année-là vit paraître l'*histoire de Loango, Kakongo et autres royaumes d'Afrique*, de l'Abbé Proyart, dont quelques pages furent consacrées à la langue kongo.

C'est à la fin du XVIII^e siècle que commencent les études comparatives : en 1779, W. Marsden conclut à la parenté du bantu occidental (kikongo) et du bantu oriental (Makwa du Mozambique). Le Père Cannecatim confirme cette parenté en comparant le kikongo et le kimbundu (1804-



(2) Description du royaume de Congo et des contrées environnantes.

(3) Dictionnaire Kituba-Kikongo-Français, Kinshasa, 1973.

1805). Ce n'est qu'en 1862-1869 que parut la *Comparative Grammar of South African Languages* qui rassembla 25 langues dont le kikongo classé dans le bantou central et doté de 18 préfixes. W. Bleek introduisit alors le mot **bantu** dans le champ de la linguistique. C'est précisément depuis le XIX^e siècle que les études se multiplièrent (cf. bibliographie sommaire en annexe) et on peut aujourd'hui reconnaître des bases solides à un double axe des études linguistiques kongo :

– un axe descriptif, sur le double plan typologique (de Di Vetralla à nos jours en passant par K.E. Laman) et comparatif (depuis W. Marsden à nos jours en passant par C. Meinhof, Van Bulck, etc.);

– un axe géo-spatial comportant une double tradition dialectaliste et globaliste. L'orientation dialectaliste révèle que l'ensemble du domaine kongo a été couvert.

Divers auteurs ont étudié chacun un domaine : Bentley a décrit le dialecte kongo de Mbanza-Kongo (Angola); Butaye celui de Kisantu, L. Déreau celui de Matadi; Daeleman le Kintandu; Bittremieux, le Kiyombe; Les P. Jaffré et Schaub les dialectes de la région de Brazzaville; Ndamba J. le dialecte vili, etc. Des études sont en cours pour compléter cet inventaire. La tradition globaliste se distingue difficilement de la précédente par le contenu des grammaires et des dictionnaires réalisés (la dialectalisation du kikongo est toute récente, tous les dialectes sont (encore) mutuellement intelligibles). C'est plutôt par l'intention et l'effort délibérés de faire une recherche couvrant l'ensemble du domaine qu'elle se distingue. On cite généralement ici Di Vetralla, Laman, Lumwamu, etc. Le bilan de cette activité de recherche qui remonte à plus de trois siècles est très positif. Une abondante bibliographie est aujourd'hui disponible. Des études solides peuvent être consultées. Une longue tradition graphique permet d'envisager des travaux de normalisation de la langue.

AVENIR DU KIKONGO

Le problème qui se pose aujourd'hui, au sujet des langues africaines, est celui de leur promotion. Sur ce plan, le kikongo dispose de tous les atouts : une longue tradition d'études scien-

tifiques; une abondante littérature écrite et orale, une situation démographique appréciable (près de sept millions de locuteurs). Un seul point sombre à ce tableau : la balkanisation politico-linguistique de l'Afrique et sa situation de langue internationale rend la coordination et l'harmonisation des travaux difficiles. D'un côté, les pays où il est implanté sont couverts :

a) par des langues coloniales ayant un statut de langues officielles (4);

b) par des langues africaines qui ont leur dynamisme propre. Mais tout ceci constitue moins des obstacles que des situations susceptibles d'être harmonisées.

La perspective ouverte par K.E. Laman peut paraître fort intéressante. Laman a présenté en 1912 une synthèse du kikongo; il constata ensuite qu'« on ne tarde pas à s'apercevoir, à la lecture du lexique, qu'il existe un vocabulaire commun très étendu pour les divers dialectes, encore qu'un nombre de mots apparaissent au pre-

mier abord, par suite de divergences phonétiques, constituer des vocables complètement étrangers. Quelques notions de phonologie de la langue ne tarderont pas à dissiper tout malentendu.

Les efforts des auteurs en vue d'utiliser ce vocabulaire commun, conformément à la prononciation et à la phonologie générales, ne sauraient manquer d'aboutir à la création d'une langue « unie » (5).

L. Déreau précise : « A notre sens, la construction est la chose la plus importante à laquelle il faudra s'attarder si un jour on veut s'entendre pour travailler à l'unification du kikongo. Nous ne visons pas tellement la compréhension du langage... Une phrase, quelque peu mal construite reste compréhensible pourvu que les accords et les formes grammaticales soient justes. Mais une phrase mal construite semble arracher l'oreille de l'indigène, tout comme une fausse note arrache l'oreille du musicien. L'unification de la langue ira toute seule, les indigènes

(4) *Portugais en Angola, français au Congo et au Zaïre.*

(5) *Dictionnaire Kikongo-Français, Bruxelles, 1936 t.p. V.*

bibliographie sommaire à titre indicatif

ÉTUDES GÉNÉRALES, GRAMMAIRES ET DICTIONNAIRES

- BENTLEY (H.W.). – *Dictionary and Grammar of the Kongo. Language as spoken at San Salvador, London, 1887.*
- BUTAYE (R.). – *Dictionnaire kikongo-français, français-kikongo Roulers, 1909.*
- BUTAYE (R.P.). – *Grammaire congolaise, Roulers, 1910, p. 90.*
- LAMAN (K.E.). – *Grammar of the Kongo language (kikongo), New York, 1912, p. 296.*
- MARICHELLE (Ch.). – *Dictionnaire français-vili, Loango, 1912.*
- TAVARES (José Lourenço). – *Grammatica Kikongo, Loanda, 1915, p. 158.*
- CLERCQ (L. de). – *Grammaire du Kiyombe, Bruxelles, 1921.*
- JAFFRE (P.C.). – *Méthode pratique de Lari-Français, 1924.*
- 1932 – MEINHOF et VAN WARMELO. – « KONGO » in *Bantu Phonology*, Berlin, 1932, p. 155-175.
- 1936 – LAMAN (K.E.). – *Dictionnaire Kikongo-français, Bruxelles, 2 volumes dont le premier comporte une importante introduction à la phonétique des dialectes kongo (vili, bembe, kuny, ladi, sundi, yombe, etc.).*
- 1955 – DEREAU (L.). – *Cours de Kikongo, Namur, 233 p.*
- 1956 – SEVERN (Beth). – *Kikongo Language Manual, Léopoldville, 231 p.*
- 1957 – FILANKEMBO (A.). – *Petit vocabulaire Lari-français, Léopoldville, 130 p.*
- 1969 – HAROLD W. FEHDEREAU. – *Dictionnaire Kikongo (ya leta). Anglais-français, Kinshasa, 323 p.*
- 1970 – LUMWAMU (F.). – Notes introductives à une bibliographie linguistique du Congo-Brazzaville, Cesh.
- 1973 – SWARTENBROECK (P.). – *Dictionnaire Kikongo et kituba-français, Kinshasa, 816 p.*
- 1973 – LUMWAMU (F.). – *Essai de morphosyntaxe systématique des parlers kongo, Paris-Klincksieck, 265 p.*
- 1974 – JACQUOT (A.). – *Lexique ladi, Libreville, Orstom, Bibliothèque générale.*
- JACQUOT (A.). – *Groupe linguistique kongo, Éléments de bibliographie, Brazzaville, Orstom, avril 1968.*
- PERROT (C.L.) et SAVALLE (H.). – *République du Congo-Brazzaville, répertoire bibliographie, Paris, Bdpa, p. 37-44.*
- 1976 – LUMWAMU (F.). – *Lexique Kikongo-français 2. Kikondo-Kikamba-Kikuni, 61 p.*
- 1976 – LUMWAMU (F.). – *Lexique Kikongo-français, 1. Munukutuba, Brazzaville, 54 p.*
- 1977 – LUMWAMU (F.). – *Lexique Kikongo-français, 3. Kiladi-Kisundi-Kikongo, 162 p.*
- 1977 – NDAMBA (J.). – *Syntagme nominal et groupe nominal en Vili... (Thèse 3^e cycle), Paris, 357 p.*

accepteront sans beaucoup de difficultés n'importe quel dialecte du Bas-Congo, dès que nous pourrons leur servir nos écrits dans une langue bien construite.

« L'unification dépendra infiniment moins des questions de vocabulaire ou de formes verbales que des questions de construction » (6).

Les problèmes sont donc bien cernés. Il s'agit de normaliser l'orthographe, la grammaire et le vocabulaire du kikongo (formes véhiculaires et moins véhiculaires). Ce travail est en cours depuis K.E. Laman...

CONCLUSION

Après ces brèves considérations, il est tout indiqué de se poser la question de savoir si les langues africaines sont promises au musée. En guise de réponse, il convient de rappeler que de nombreuses expériences sont actuellement en cours : Somalie, Madagascar, etc. Tout le monde a compris que promouvoir les langues africaines est un problème de redistribution des fonctions dévolues à chaque catégorie de langue plutôt qu'un rejet systématique des langues coloniales.

On observe également chez les intellectuels africains un changement d'attitude : ils reconnaissent qu'ils constituent une très faible minorité dans chacun de leurs pays respectifs par rapport à la grande majorité qui les accuse d'être une classe-satellite du monde qui les a formés. Or, l'une des caractéristiques de cette classe est la connaissance et l'utilisation quasi-exclusive de la langue coloniale qui sert de moyen d'accès à un confort social et politique auquel ne parviendra jamais celui qui ignore la langue de l'ancien colonisateur (il faut se rappeler, entre autres, les conclusions de la rencontre du CILF, Dakar 1976, sur les relations langue française/langues africaines).

Enfin, une langue ne se revendique pas : elle est là, on l'affirme. Il appartient aux Africains d'être eux-mêmes et de profiter des nombreuses expériences que leur offrent l'histoire et le monde d'aujourd'hui.

François Lumwamu
Faculté des Lettres
et des Sciences Humaines
Brazzaville

un inventaire des particularités du français d'africain : pourquoi et comment ?

La puissance d'une langue ne se mesure pas en nombre de locuteurs. S'il en était ainsi, le mandarin dépasserait du double l'anglais ; et le français arriverait, ex aequo avec l'italien, en onzième position après l'espagnol, le russe, l'hindi, le japonais, le bengali, l'arabe, le portugais et l'allemand (1).

W.F. Mackey a étudié les différents facteurs qui viennent corriger ces données numériques dans l'évaluation de l'importance d'une langue (2). Parmi ceux-ci figurent évidemment la dispersion géographique de ses locuteurs et leur mobilité.

UNITÉ ET DIVERSITÉ DE LA FRANCOPHONIE

Si le français est une des grandes langues internationales c'est, entre autres, grâce à ces facteurs. Parlée et écrite dans les cinq parties du monde (3), elle s'assure une des toutes premières places parmi les grandes langues dites universelles. L'expansion d'une même langue sur les divers continents crée des liens indéniables

entre ceux qui la parlent et favorise ainsi l'unité de la race humaine puisqu'elle aide les hommes à mieux se comprendre. Mais elle implique aussi, en contrepartie, une diversification de cette langue dans l'espace. Cela est déjà vrai à l'intérieur du territoire proprement français : une enquête, réalisée en 1959 dans la région d'Aix-en-Provence, a révélé l'existence d'une cinquantaine de lexies pour désigner le pain, différentes d'une localité à l'autre et utilisées couramment dans la clientèle (4). *A fortiori* lorsqu'on s'éloigne de l'hexagone.

Depuis longtemps les linguistes se sont intéressés à ces particularités et l'on connaît de nombreux recueils de *belgismes*, de *canadianismes*, d'*helvétismes*, sans parler des *flandricismes*, *gasconismes*, *périgordinismes*, *pro-*

(1) Bernard Pottier : « Les langues dans le monde » dans *Le Langage*, Paris, Les Dictionnaires du Savoir Moderne, 1973, p. 232.

(2) William Francis Mackey : « Dominance, diversité et conflit dans les États multilingues : tentative de mesure » dans *Les États multilingues, problèmes et solutions*, Québec, CIRB, 1975, p. 119-159.

(3) - Auguste Viatte : *La Francophonie*, Paris, Larousse, 1969.

- Marc Blancpain et André Reboullet, dir., Une langue : le français d'aujourd'hui dans le monde, Paris, Hachette, 1976.

- André Reboullet et Michel Têtu, dir., Guide culturel, civilisations et littératures d'expression française, Paris, Hachette, Québec, les Presses de l'Université Laval, 1977.

- Albert Valdman, dir., *Le Français hors de France*, Paris, H. Champion, parution prévue pour fin 1977.

(4) Georges Mounin : *Les Problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard, 1963, p. 65-66.

(6) *Cours de Kikongo*, Namur, 1955, p. 225.

vençalismes, wallonismes... Cette préoccupation se manifeste à la fois par une attitude de refus et par une attitude d'accueil. *Refus* parce qu'il importe de sauvegarder l'unité de la francophonie, qui risquerait de se disloquer (et de perdre par-là sa raison d'être) suite à une diversification trop grande des parlers régionaux, entre lesquels, à la limite, l'intercompréhension deviendrait impossible.

Accueil parce que l'apport d'unités nouvelles dans le lexique représente pour celui-ci un réel enrichissement (5) et que cette participation des diverses régions francophones à la constitution du trésor de la langue contribue à consolider leur unité, en faisant du français un véritable patrimoine commun.

d'helvétismes. Particularités qui, en 1975, entraînent – mais en nombre beaucoup moins élevé – dans la nomenclature d'un nouveau dictionnaire pratique, destiné au grand public : le *Lexis* (7), qui a enregistré notamment les « canadianismes de bon aloi » admis par l'*Office québécois de la langue française* (aujourd'hui *Régie de la langue française*) (8).

DU REFUS A L'ACCUEIL

Jusqu'à une date assez récente, le refus a prévalu. On dressait des relevés de ces régionalismes – sous la forme « *Ne dites pas... dites...* » – pour les condamner, les proscrire parce que seule comptait la pureté du code, c'est-à-dire son uniformité. Depuis le 19^e siècle, on avait appris que la langue varie à travers le temps ; le 20^e siècle a le mérite d'avoir montré l'importance de la synchronie et d'avoir sensibilisé les linguistes à l'existence de différents niveaux de langue ; mais il y a peu seulement qu'on a pris conscience de cette troisième dimension du lexique : sa variation à travers l'espace. C'est en 1967 que la *II^e Biennale de la langue française*, réunie à Québec, créait un *Conseil international de la langue française*, présidé depuis par Joseph Hanse, auquel était assignée, comme première tâche, la réalisation d'un *Glossaire du français universel* qui devait être le seuil d'un important *Dictionnaire du français universel*. Des pages de couleurs variées devaient ouvrir leurs colonnes aux différentes catégories de lexies : blanches pour les excellentes, rouges pour les interdites, bleues pour celles que l'on peut tolérer et vertes pour les termes régionaux qui peuvent être acceptés. Ce projet ne devait pas aboutir, mais l'idée était lancée.

Le *Trésor de la langue française*, qui commence à paraître en 1971, intègre à sa nomenclature un certain nombre des lexies régionales dont on peut être sûr qu'elles ne sont pas seulement dialectales « mais en usage dans telle région chez les habitants ignorant le dialecte et les employant spontanément

ment sans avoir l'idée de se singulariser par rapport à la langue commune » (6). Il s'assure la collaboration de G. Dulong, puis d'A. Clas pour le Canada, d'E. Schülé pour la Suisse romande et de M. Piron pour la Belgique.

En 1972, la sortie du *Dictionnaire du français vivant* chez Bordas marquait une nouvelle étape dans cette attitude d'accueil puisque cette fois, dans un dictionnaire tout à fait courant, figuraient, sous forme d'annexe, des listes de belgicismes, de canadianismes et

Mais jusqu'alors l'Afrique, bloc francophone le plus vaste, restait la grande absente et le terme d'*africanisme*, même dans les dictionnaires les plus récents, continuait à ne désigner que « certains mots ou expressions employés par des auteurs latins d'origine africaine » (T.l.f.). Il fallut attendre 1975 pour qu'à la fois le *Lexis* et le deuxième Supplément du *Grand Larousse encyclopédique* recensent le sens nouveau :

« Particularité de langage propre au français parlé en Afrique noire. Mot ou tournure d'origine africaine transposé dans la langue française » (G.l.e.). C'était une sorte de consécration pour ces recherches entreprises en ordre dispersé depuis près d'un quart de siècle (9) et de façon plus organisée depuis 1972 (10).

POURQUOI DES PARTICULARITÉS ?

Environnement matériel et humain
Transplanter une langue dans un environnement matériel et humain nouveau, souvent très différent de paysage et de climat, de faune et de flore, de mode de vie, de culture, de système de pensée et de croyances, ne va pas sans la nécessité de créer des lexies nouvelles pour désigner ces *realia* étrangères à la civilisation hexagonale ; ou sans le passage en langue courante de lexies qui, en français

central, sont rares, exotiques ou spécialisées. *Pili-pili* est au moins aussi fréquent en français d'Afrique que ne l'est *moutarde* en français central. Et si l'on ne peut reprocher à un dictionnaire de *langue* comme le T.l.f., si exhaustif soit-il, de ne retenir ni *bilharziose* ni *bourbouille*, il faut savoir cependant qu'en Afrique ces deux maladies sont certainement aussi familières que le sont en Europe la *pneumonie* ou les *engelures* ; et que,

(6) Paul Imbs : « Préface » du tome I, p. XXVI.

(7) Jean Dubois, dir., *Lexis*, dictionnaire de la langue française, Paris, Larousse, 1975.

(8) O.c., « Préface », p. VIII.

(9) Saluons, comme pionnier, Raymond Mauny, auteur du *Glossaire des expressions et termes locaux employés dans l'Ouest africain*, Dakar, IFAN, 1952 (Catalogues IX).

A notre connaissance, le terme *africanisme* apparaît pour la première fois, dans le sens que nous lui donnons, sous la plume de Willy Bal : cf. « Cas d'interférences linguistiques en Afrique Noire » dans *Cahiers de littérature et de linguistique appliquée*, Kinshasa, Faculté des Lettres,

n° 3-4, juin-décembre 1971, p. 112. Pour un inventaire complet sur ces recherches jusqu'en 1972, voir Sully Faik, « Recherche sur les africanismes : problèmes et méthodes » dans *Le Français hors de France*, Dakar 1973, Dakar-Abidjan, Les Nouvelles éditions africaines, 1975, p. 257-266.

(10) En 1972, Laurent Duponchel publie sa Contribution à l'étude lexicale du français de Côte-d'Ivoire ; Problèmes de néologie et enseignement du vocabulaire, Abidjan, Institut de Linguistique Appliquée. La même année, commence à paraître à Lubumbashi (Zaire) le bulletin du Groupe de recherche sur les africanismes, dirigé par Sully Faik.

(5) La V^e Biennale de la langue française, réunie à Dakar en 1973, inscrivait à l'ordre du jour d'un de ses trois ateliers « L'enrichissement de la langue et de la littérature françaises par les apports africains et malgaches ».

lorsque existera un dictionnaire de la francophonie, ces deux lexies **devront** y figurer, comme faisant partie du vocabulaire le plus usuel.

Les lacunes du français

Toutes les langues, quel que soit leur degré de richesse, sont limitées dans leur lexique, alors même qu'elles disposent des ressources nécessaires à leur auto-enrichissement. Sur *pucelle*, le français a formé très régulièrement *dépuceler*, qui apporte nécessairement une connotation triviale. Formé sur le latin *flos/floris* (fleur), il dispose aussi du verbe *déflorer*, qui lui apporte une connotation de préciosité. Et enfin, à partir de *virginité*, il a formé aussi *dévirginiser*, d'un emploi nettement littéraire et pratiquement inusité (11). Le français central ne dispose donc d'aucune lexie pour dénoter simplement l'action de faire perdre à une fille sa virginité. On peut dire qu'il y a là une **case vide** dans la structure du lexique. Faut-il s'étonner alors que les Africains francophones aient senti le besoin de combler cette lacune en créant *dévierger*, qui d'ailleurs n'est pas tout à fait inconnu en France mais appartient au registre argotique ? Si, à partir de l'adjectif *aveuglé*, le français a créé l'adverbe *aveuglément*, faut-il s'étonner qu'au Zaïre, *acharné* ait donné naissance à *acharnement*, qui représente une économie certaine par rapport à la locution courante *avec acharnement* ? Que sur *aliment-alimenter* on ait formé *cigarette-cigareter* ? Que sur *rêve-rêver* se soit développé *grève-grever* ? Et qu'à côté de *beurré* soit né *confituré* ?

La luxuriance verbale

Il est un domaine de créativité lexicale où l'imagination des locuteurs vise moins à combler les lacunes du code qu'à l'enrichir dans un pur souci d'expressivité. La moisson des néologismes est particulièrement abondante et très significative si l'on s'intéresse à ces nouveaux venus sous l'angle des problèmes sociaux dont ils sont souvent le miroir. Tout se passe comme si cette luxuriance verbale offerte par la langue était utilisée comme l'exutoire – souvent le seul

possible – de la profonde misère morale et matérielle où ont sombré bien des peuples africains. Sous des régimes politiques autoritaristes, ce n'est qu'à mots couverts qu'on peut se défouler. Et lorsque les vicissitudes dans lesquelles on s'enfoncé semblent atteindre un degré de non-retour, seul le style ou l'humour permettent encore une certaine mise à distance.

Sans doute, sous la colonisation, les étrangers célibataires, ou séparés géographiquement de leur femme légitime, vivaient parfois avec une *moukère* ou *ménagère noire*, épouse d'occasion (12). Aujourd'hui se font de plus en plus rares les autochtones suffisamment riches qui n'entretenaient pas au moins un *deuxième bureau* ou *dossier* ou *sous-région* ou *sous-zone*... Le *ndumbisme* (de *ndumba* = prostituée) est particulièrement prospère et les *mères célibataires* (= filles mères) sont légions. Dans les milieux riches, l'union conjugale devient donc précaire et l'épouse légitime, par mesure de prudence, prévoyant l'hypothèse où son mari la *pembeniserait* (= renverrait), s'assure déjà la protection d'un *pneu de réserve* (= amant) au portefeuille bien garni. Lorsqu'on n'est pas gros commerçant ou qu'on n'occupe pas un poste élevé, qui permette de profiter du régime, bien avant la fin du mois on est *dézaïrisé*, on souffre de *zaïrose* (= on n'a plus d'argent), on ne mange plus que *par cœur* (de mémoire, c'est-à-dire qu'on ne mange pas) et on doit se résigner à *faire le pied*, à *piétiner*, à *piétonner*, à emprunter la *ligne onze* (= se déplacer à pied, le nombre 11 symbolisant les deux jambes). Évidemment on peut aussi appliquer l'*article quinze* (= système D), se livrer au *margoulinage*, corrompre et se laisser corrompre : il faut alors savoir *traiter*, *couper les lèvres*, *matabicher*, *faire un geste*, *faire le geste national*, *satisfaire* celui dont on veut obtenir une faveur, un avantage ou un droit. Dès qu'on détient la moindre parcelle d'autorité, on peut exiger le *madesu ya bana*, l'*avocat*, le *sac de ciment* ou simplement une *bière* (= pot de vin) pour arrondir ses fins de mois.

Les régionalismes importés

Étudiant la formation du créole réunionnais, Robert Chaudenson a mon-

tré qu'un grand nombre de particularités lexicales s'expliquent aisément lorsqu'on sait que 60 % des Français au début du peuplement de l'île étaient issus des provinces situées à l'ouest-nord-ouest d'une ligne Bordeaux-Paris (13). De même, dans certaines régions d'Afrique, c'est un français empreint dès l'origine d'un certain nombre de régionalismes qui a été importé. Le cas le plus typique est celui de l'ex-Afrique belge où se sont naturellement répandus les *septante*, *nonante*, *mettez-vous* (= asseyez-vous), *minerval* (= rétribution scolaire), *tirette* (= fermeture éclair), etc. Si l'on sait qu'au Rwanda l'assistance universitaire canadienne joue depuis 1954 un rôle prépondérant et que les canadianismes y sont assez généreusement accueillis (14), on admettra que ce pays est en passe de devenir un véritable microcosme de la francophonie.

Même à l'intérieur de registres spécifiques, comme l'argot étudiant, cette influence se manifeste. L'étudiant zaïrois comme le belge *brosse* les cours, s'adonne à la *guindaille* (même pendant le *blocus*), utilise des *copions* aux interros, est *busé* à l'examen et doit *bisser* son année (employés respectivement pour : sécher - beuverie - préparation intensive des examens - résumé ou plan du cours utilisé pour copier à l'examen - qui a subi un échec - recommencer).

Méconnaissance du code

À côté de ces néologismes créés par nécessité ou dans un souci d'expressivité, et de ces particularités héritées de variétés de français extérieures au français central, il en est d'autres dues à des écarts par rapport à la norme de la langue, qui, comme langue étrangère, est souvent assimilée de façon imparfaite. Soit que le locuteur confonde les registres ou les niveaux, utilisant en langage courant des lexies ou des tournures propres à la langue administrative, et introduisant, en discours soutenu, des expressions familières, voire argotiques. Soit qu'influencé par les structures de sa langue maternelle, il calque sur elle, telle construction ; ou, suite aux inter-

(11) Le Dictionnaire des fréquences du T.L.F. ne mentionne pas une seule occurrence de cette lexie, et cela dans un corpus de 71 millions de mots !

(12) Nos exemples sont empruntés au Zaïre, que nous connaissons mieux.

(13) Le Lexique du parler créole de La Réunion, s.l., H. Champion, 1974, t. I, p. 463.

(14) Jean-Luc Rondreux : « Inventaire des particularités lexicales au Rwanda », dans Troisième table ronde des centres et instituts de linguistique appliquée d'Afrique francophone, Kinshasa, 10-12 décembre 1976, Lubumbashi, Centre International de Sémiologie, 1977, p. 50-51.

férences, attribue fautivement à telle lexie française un sens qu'elle n'a pas. Soit enfin que, par véritable méconnaissance, il enfreigne de façon plus ou moins grave les normes de l'usage; ou que, craignant de les enfreindre, il pèche par hypercorrectisme. A l'exemple de la célèbre

Grammaire des fautes d'Henri Frei (15), il serait intéressant d'esquisser une typologie de ces écarts, dont les méthodes d'enseignement du français pourraient tirer le plus grand profit. Mais cela a déjà été tenté plus d'une fois (16) et nous ne nous y arrêterons pas ici.

FAUTES OU PARTICULARITÉS ?

Ces écarts dus à une connaissance imparfaite du code posent de façon aiguë le problème de la frontière à établir entre *fautes* et *particularités*.

La perpétuelle transformation d'une langue vivante

Avant tout il faut se convaincre du caractère relatif de la notion de *faute*. A partir du moment où une faute se généralise, elle cesse d'être une faute. Ce qui était une faute hier peut donc ne plus en être une aujourd'hui. Sait-on que Malherbe (XVI^e-XVII^e siècle) condamne l'adjectif *insidieux*? que Vangelas (XVII^e siècle) considère le substantif *exactitude* comme un « monstre »? que Bouhours (XVII^e siècle) blâme l'emploi de *savoir-faire*? et que Deschanel (XIX^e siècle) repousse avec le dernier mépris : *majorer, la majorité des voix, la genèse d'une idée, la synthèse, l'extériorisation des sentiments* (17)?

On pourrait objecter qu'une évolution dans le temps ne peut justifier l'introduction de nouveautés qui viennent de l'extérieur du territoire français. Un rapide coup d'œil sur l'histoire du lexique français suffit pour rejeter l'objection : n'est-ce pas du latin populaire parlé par la soldatesque et les commerçants romains que provient le fonds principal du lexique français? Et celui-ci n'a-t-il pas été enrichi au cours des siècles de lexies provenant des langues germaniques, de l'arabe, de l'italien, de l'espagnol,

de l'anglais... pour ne citer que les principales sources d'emprunts? Si la langue française a accueilli en si grand nombre et a complètement assimilé des unités lexicales provenant de régions extérieures à la France et où le français n'était même pas parlé, pourquoi ne pourrait-elle pas accueillir et intégrer les créations nées sur le sol même de la francophonie?

Il suffit donc que l'anomalie par rapport à un état de langue soit adoptée par un nombre suffisamment élevé de locuteurs, qui l'utilisent sans l'intention de se singulariser, pour qu'elle devienne la norme dans l'état de langue ultérieur. Cela explique que toute langue vivante soit en perpétuelle transformation.

Norme et description

Évidemment, on pourrait craindre que le recensement officiel de ces particularités n'accélère la généralisation de leur usage et précipite donc une évolution qui pourrait devenir dangereuse pour l'unité de la francophonie. D'autre part, cette initiative pourrait être interprétée dans certains milieux intellectuels africains comme une tentative d'institutionnalisation d'un « français à part » ou d'un « sous-français », avec menace éventuelle d'une créolisation qui ferait perdre aux pays africains tout l'intérêt que représente pour eux la langue française.

Ces appréhensions sont légitimes mais elles peuvent être apaisées si l'on distingue nettement *norme* et *description*. Pour la linguistique théorique seule importe la *description objective* d'un état de langue et l'explication de son système de fonctionnement : elle enregistre scientifiquement sans poser de jugements de valeur, sachant d'ailleurs qu'aucun état de langue n'est en soi supérieur à un autre.

Ces travaux sont destinés aux seuls spécialistes et ne toucheront donc pas le grand public.

En revanche, ce sera à la linguistique appliquée de tirer les conclusions pratiques de cette recherche. D'un point de vue normatif, elle pourra mettre en œuvre les moyens nécessaires pour combattre les écarts qu'elle jugera abusifs ou dangereux, comme elle pourra décider de retenir parmi ces particularités – selon des critères à fixer – celles qui lui paraissent de *bon aloi* et dont elle peut donc autoriser l'emploi. A ses condamnations et ses *admittatur*, fondés scientifiquement sur les recherches descriptives, elle pourra assurer la diffusion la plus large afin de réglementer l'usage, dont non seulement elle a la garde mais qu'elle est chargée de répandre, par voie scolaire notamment.

Cependant on doit rester conscient des limites de cette action régulatrice. Comme André Goosse, en conclusion de son ouvrage sur *La Néologie française aujourd'hui*, il faut réaffirmer la force prépondérante de l'usage : « là où il a choisi définitivement, même s'il a mal choisi, le théoricien n'a plus qu'à se taire. L'usage a toujours raison, même quand il a tort » (18).

Compris ainsi, cet inventaire et les applications qu'on pourra en tirer, loin de précipiter la désintégration de la francophonie, contribueront au contraire à sa sauvegarde et même à sa vitalité.

COMMENT ?

Le projet I.F.A.

Ce projet d'inventaire pour l'ensemble de l'Afrique francophone n'aurait pu prendre forme si l'Aupelf (Association des universités partiellement ou entièrement de langue française) n'avait été sensibilisée par l'importance et l'intérêt du sujet. La coordination entre les travaux locaux qu'elle a accepté d'assumer et l'initiative qu'elle a prise de susciter des recherches similaires, dans les pays où le travail n'avait pas encore été commencé, ont permis d'uniformiser les méthodes d'investigation, d'étendre géographiquement le champ de l'en-

(15) Paris, Geuthner et Genève, Kündig, 1929.

(16) Citons à titre d'exemple :

Henry de Julliot : *Le Bon langage*; Guide familier de la langue française en Afrique, Paris, Larousse, 1970.

Jacques Champion : *Les langues africaines et la francophonie*; Essai d'une pédagogie du français en Afrique noire par une analyse typologique des fautes, Paris, La Haye, Mouton, 1974.

(17) Ces exemples sont repris à R.-L. Wagner dans *La Grammaire française : la grammaire moderne, voies d'approche, attitudes des grammairiens*, Paris, Sedes, 1973, p. 166.

(18) André Goosse : *La Néologie française aujourd'hui : observations et réflexions*, Paris, Conseil International de la langue française, 1975.

quête et d'envisager une synthèse inter-africaine. Trois *Tables rondes des Centres et Instituts de linguistique appliquée d'Afrique francophone* (Abidjan, 28-30 octobre 1974; Lomé 13-15 décembre 1975; Kinshasa, 10-12 décembre 1976) et une réunion de travail plus technique (Bruxelles, 11-13 octobre 1977) ont permis aux spécialistes des zones (19) de confronter leurs expériences et de définir un premier projet commun, dénommé *Inventaire des particularités lexicales du français d'Afrique* (en abrégé : projet Ifa), dont les étapes et les objectifs ont été fixés comme suit :

- **étape à court terme** : l'inventaire provisoire des particularités lexicales du français d'Afrique doit se présenter sous la forme d'un lexique différentiel, synchronique et descriptif du langage courant et pratique, ne contenant pas plus de 3000 entrées (250 à 300 pages maximum). Chaque chercheur doit limiter lui-même le nombre de lexies pour les pays dont il a la responsabilité en fonction des critères de sélection suivants :
 - un critère qualitatif : ne recueillir que les données « sûres » ;
 - un critère chronologique : ne recueillir que les données actuellement disponibles ;
 - un critère spatial : éliminer les termes trop étroitement localisés ;
 - un critère de fréquence : éliminer les

termes de spécialité dont la fréquence est très basse.

- **étape à long terme** : constituer une banque de données de l'ensemble des particularités lexicales du français d'Afrique en vue de l'approfondissement des travaux.

La centralisation des matériaux et leur traitement par ordinateur s'opèrent à Liège au Laboratoire du Lasla, sous la supervision de Danièle Racelle-Latin, coordinatrice du projet, mise à la disposition de l'Aupelf par le Ministère belge de l'Éducation nationale.

Le projet Aelia

Soucieux d'inscrire cette entreprise dans « un programme plus vaste qui, à partir de l'étude du lexique, aborderait tous les problèmes linguistiques et sociolinguistiques relevant des contacts interculturels et tous ses aspects pratiques d'application, en pédagogie notamment », les collaborateurs du projet Ifa ont décidé, à l'initiative de Jean-Pierre Caprile, de tout mettre en œuvre pour créer une *Association d'études lexicologiques interculturelle*

(19) Par ordre alphabétique : Bénin, Burundi, Centrafrique, Côte-d'Ivoire, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo, Zaïre. Depuis de nouvelles équipes ont pu être structurées au Cameroun, au Congo, et au Gabon.

(20) Pour toute information concernant le projet AELIA, écrire à Jean-Pierre Caprile, 9, avenue Claude-Vellefaux, 75010 Paris.

africaine (en abrégé Aelia) qui s'est fixé pour objectifs :

- de promouvoir la recherche fondamentale linguistique et sociolinguistique, sur les phénomènes de langues en contact dans le cadre plus général des contacts des cultures ;
- de favoriser l'approche pluridisciplinaire de ces mêmes phénomènes avec tous les spécialistes concernés dans les différentes branches des études africaines ;
- de susciter des réalisations concernant l'application de ces études dans les différents domaines prioritaires : enseignement, développement... ;
- de proposer des programmes d'enseignement et des programmes de recherches ainsi que la formation d'enseignants et de chercheurs (20).

Somme toute, il s'agirait de créer une structure qui permettrait à la fois d'élargir le projet initial et d'assurer, le moment venu, la relève de l'Aupelf, dont la mission est de soutenir des initiatives naissantes et d'en favoriser la coordination, mais non de se muer en une institution de recherche supra-universitaire. En contribuant à la réalisation du projet Aelia, l'Aupelf garantirait la continuité de cette entreprise de grande envergure, qui, sans elle, n'aurait pu voir le jour.

Sully Faïk,

Faculté des Lettres,
Université nationale du Zaïre.

PSYCHOLOGIE

Piaget et l'éducation

A l'occasion du 80^e anniversaire de Jean Piaget (1976) est paru un numéro spécial du *Bulletin de Psychologie*, 1976-1977, XXX, 327, 3-9, 129-424, intitulé « Hommage à Jean Piaget ». Ce bulletin réunit un ensemble de contributions très diverses faites par des chercheurs de disciplines différentes. Une impression de grande diversité se dégage de ces exposés qui reflètent la richesse de l'œuvre de

Jean Piaget et montrent l'influence considérable, directe ou indirecte, de sa pensée dans plusieurs branches scientifiques.

Jean Piaget est sans doute l'un des géants de l'histoire de la psychologie. Il n'existe pas de synthèse de son œuvre. Tel n'est pas l'objet de ce *Bulletin de Psychologie*, ni, bien entendu, celui de notre article. Nous nous limite-

rons à la présentation de quelques points essentiels de la théorie piagétienne du développement cognitif et nous aborderons, avec quelques articles sélectionnés dans le *Bulletin de Psychologie*, quelques aspects de l'influence de cette théorie au niveau pédagogique.

Piaget a contribué à l'élaboration d'une psychologie scientifique du développement. Son œuvre constitue actuellement l'une des sources essentielles d'information sur le développement, particulièrement le développement intellectuel de l'être humain. Il s'est constamment posé « le problème de la construction de la connaissance, qu'il s'agisse de la psychogenèse (*) chez l'enfant ou de l'histoire des

(*) Psychogenèse : partie de la psychologie qui traite de l'origine et du développement des fonctions psychiques.